

DECLARATION CE DE CONFORMITE POUR MACHINES (DIRECTIVE 98/37/CE)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. 770


- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 98/37/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 98/37/CE.

Bologna, le 1er janvier 2005

L'Administrateur Délégué
A. Bassi



PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

- 1) **ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- 2) Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- 3) Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- 4) Conserver les instructions pour les références futures.
- 5) Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- 6) FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- 7) Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- 8) Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 9) FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- 10) L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- 11) Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
- 12) Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- 13) Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- 14) Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- 15) Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- 16) On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.:FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "15".
- 17) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- 18) Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- 19) Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- 20) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- 21) Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- 22) Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- 23) Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
- 24) L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- 25) Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- 26) **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

AUTOMAZIONE 770 COMPACT

L'automatisme FAAC 770 COMPACT pour portails battants est un motoréducteur à encastrer au sol, préservant ainsi l'esthétique du portail.

Le caisson portant ouvert à encastrer est prévu pour recevoir ultérieurement l'opérateur.

L'opérateur électromécanique 770 est irréversible et garanti le verrouillage mécanique du portail ne nécessitant pas l'installation d'une électroserrure.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

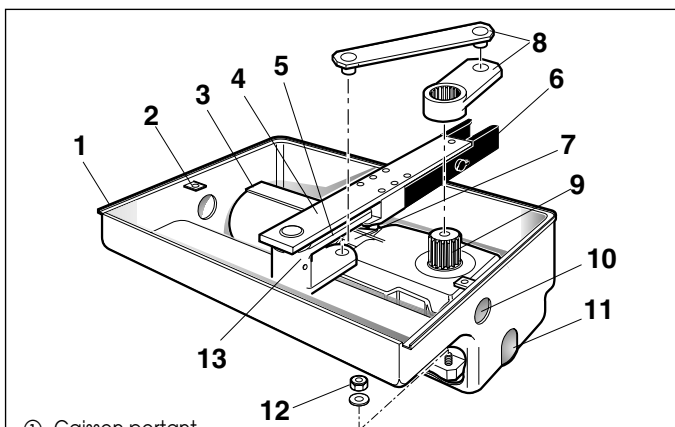


Fig. 1

- | | |
|---|---|
| ① Caisson portant | ⑧ Ensemble bielle-manivelle |
| ② Trous de fixation du couvercle du caisson (3) | ⑨ Pignon |
| ③ Opérateur 770 | ⑩ Trou pour fourreau câble d'alimentation |
| ④ Patte de support du portail | ⑪ Trou pour tube de drainage |
| ⑤ Patte de blocage | ⑫ Vis de fixation de l'opérateur (4) |
| ⑥ Dispositif de déverrouillage à clé | ⑬ Trou de lubrification |
| ⑦ Connexion de mise à la terre de l'opérateur | |

2. PRÉCÂBLAGE (installation standard)

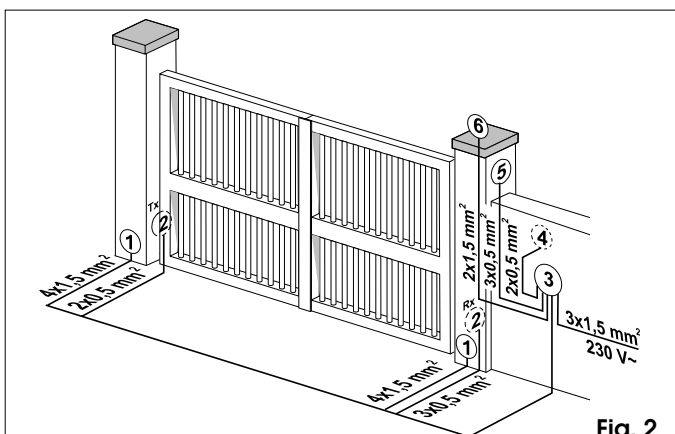


Fig. 2

- Opérateurs 770 (prévoir deux boîtes de dérivation)
- Cellules photo-électriques
- Platine électronique
- Bouton-poussoir à clé T10
- Récepteur
- Feu clignotant

N. B.:

- Pour la pose des câbles électriques, utiliser des fourreaux rigides et/ou flexibles adéquats.
- Toujours séparer les câbles de connexion des accessoires basse tension de ceux d'alimentation 230 V~. Pour éviter tout parasite électrique, utiliser de préférence des fourreaux séparés.

Tabl. 1 Caractéristiques techniques "Opérateur 770"

	770 LENT	770	770 24V
Rapport de réduction	900:1		1400:1
Disjoncteur thermique sur l'enroulement moteur (°C)	140		
Température d'utilisation	-20°C +55°C		
Force de traction/poussée maxi (Nm)	250	330	300
Vitesse angulaire (°/s)	4	6	
Temps d'ouverture 90° (s)	27 (110° et 180°) 15 (140°)	18 (110° et 180°) 10,5 (140°)	
Poids de l'opérateur (kg)	12 (caisson porteur 14 kg)		
Type et fréquence d'utilisation à 20°C	S3 - 30%		100%
Cycles/heure indicatifs à 20°C	20 (110° et 180°) 36 (140°)	30 (110° et 180°) 50 (140°)	100 (100° et 180°) 170 (140°)
Angle maxi d'ouverture	110° (140° et 180° avec kit)		
Poids maxi vantail (kg)	500		
Longueur câble d'alimentation (m)	2		
Degré de protection	IP 67		
Dimensions opérateur (mm)	360x150x140		
Longueur maxi vantail (m)	3,5 (110°) - 3 (180°) - 2,5 (140°)		
Données techniques moteur électrique			
Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz	24Vcc	
Puissance absorbée (W)	300	380	70
Courant absorbé (A)	1,3	1,7	3
Moteur électrique (tours/min)	900	1400	
Condensateur de démarrage	12,5 µF / 400V		/
Nota bene: en cas de vantaux au-delà de 2m, installer une électroserrure pour garantir le verrouillage du vantail			

3. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

3.1. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure existante, ou à réaliser du portail, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- vantail jusqu'à un poids de 500 kg maximum;
- vantail jusqu'à 2,5 m de longueur maximum;
- structure des vantaux robuste et rigide;
- mouvement de rotation régulier et uniforme des vantaux, exempt de frottements irréguliers pendant toute la course;
- distance minimale entre le bord inférieur du portail et le sol comme indiqué fig. 6/a (où "s" est l'épaisseur du sabot de guidage);
- présence de butées mécaniques de fin de course.

Il est recommandé d'effectuer les éventuels ouvrages de ferronnerie avant d'installer l'automatisme.

Il faut rappeler que l'état de la structure influe directement sur la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.

3.2. COFFRAGE DU CAISSON PORTANT OUVERT (fig. 3)

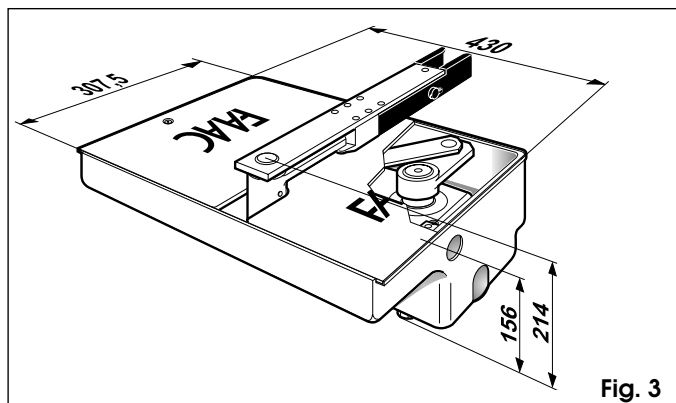


Fig. 3

Les conditions éventuelles d'installation sont les suivantes:

- portail existant monté sur charnières fixes:
 - déposer le portail;
 - démonter la charnière inférieure.

En cas de dépose impossible du portail, insérer sous le bord inférieur du vantail une cale de soutien.

- b) Portail existant monté sur charnières réglables:
 - démonter la charnière inférieure;
 - desserrer la charnière supérieure;
 - tourner le vantail sur l'axe de la charnière supérieure (fig. 4).
- c) Portail neuf à installer:
 - poser la charnière supérieure du vantail, de préférence de type réglable.

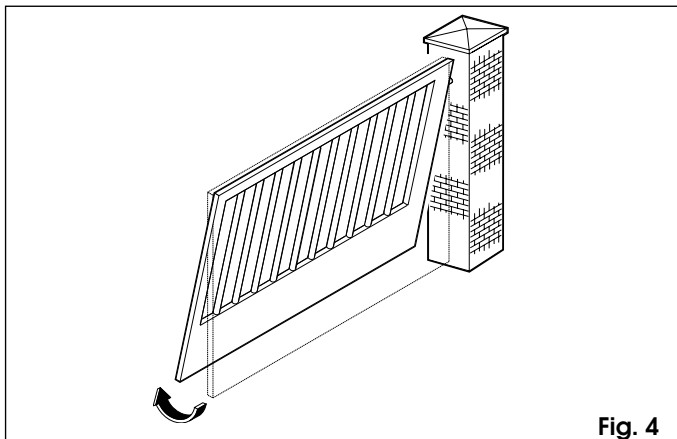


Fig. 4

- 1) Creuser une tranchée comme indiqué fig. 5.

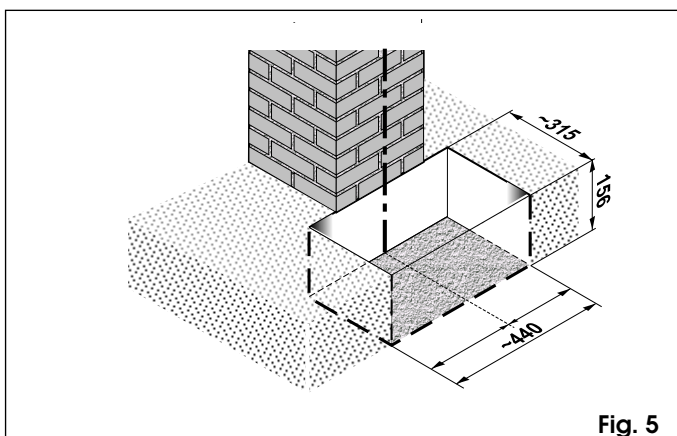


Fig. 5

N.B.: Pour éviter un effondrement du fond de la tranchée, il est recommandé, selon le type de terrain, de réaliser un support de préparation pour la coulée avec du ciment à prise rapide.

- 2) Poser le caisson portant ouvert au fond de la tranchée comme indiqué fig. 6 a et b.
 Le centre de l'axe présent sur le caisson portant doit être parfaitement aligné avec l'axe de rotation du vantail (fig. 6 a et b).

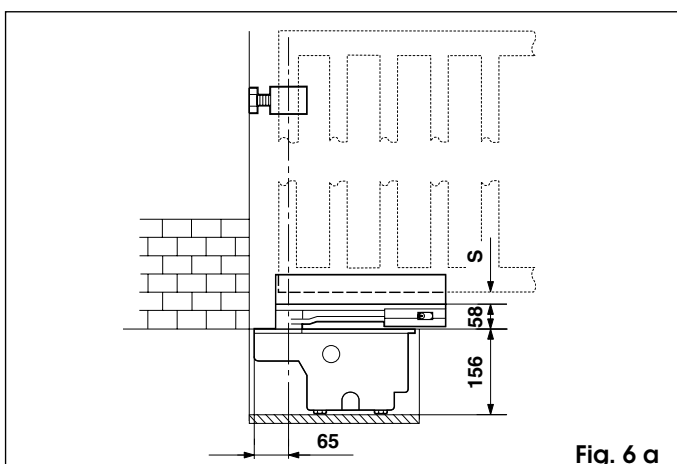


Fig. 6 a

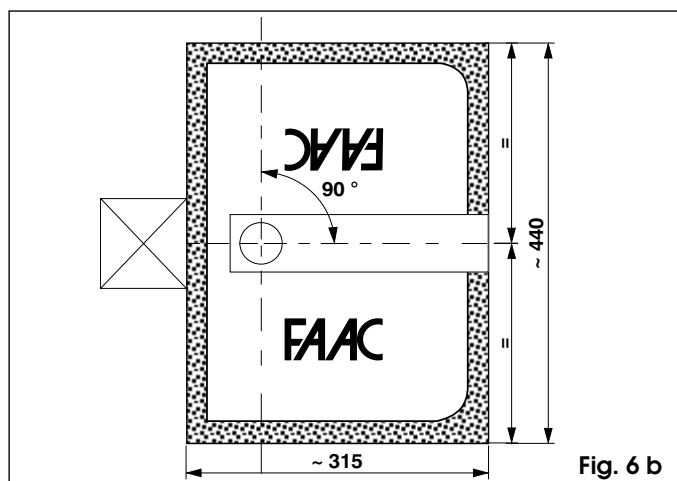


Fig. 6 b

- 3) Poser un tube de PVC de 35 mm de diamètre pour le passage d'un câble à 4 conducteurs, pour alimenter la platine électronique de commande (fig. 7);
 D'autre part, il est recommandé de prévoir un tube de drainage pour l'eau pluviale relié à un conduit d'évacuation (fig. 7).

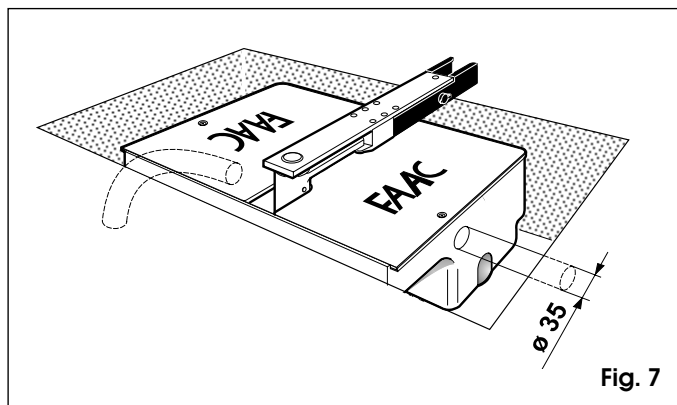


Fig. 7

- 4) Sceller le caisson portant ouvert dans la tranchée.

3.3. MISE EN OEUVRE DU PORTAIL

N.B.: Avant d'effectuer la pose du portail, s'assurer que le ciment ait effectué sa prise.

- 1) Fixer les leviers de déblocage à la patte de support du portail et la monter sur l'axe du caisson portant sans oublier d'engager la bille fournie (fig. 8).
N.B.: Lubrifier à la graisse axe et bille.

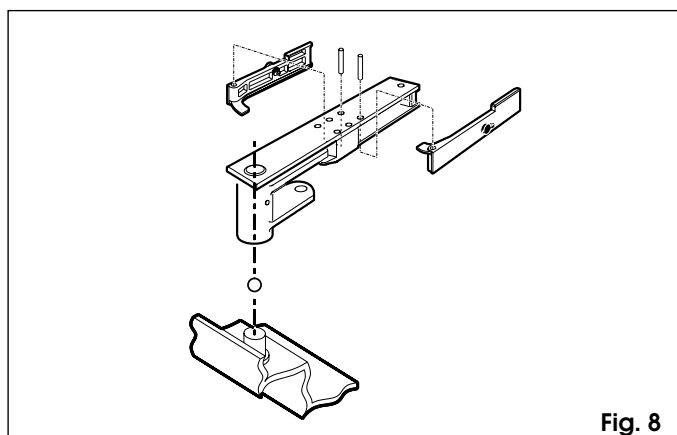


Fig. 8

- 2) Réaliser le sabot de guidage du portail:
 - se procurer un profil en U correspondant aux dimensions comme indiqué fig. 9;

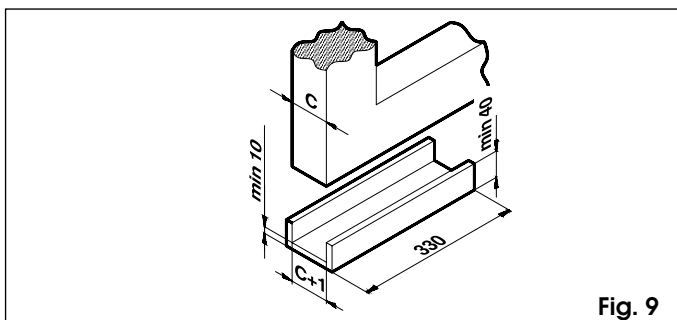


Fig. 9

- déterminer la position correcte du vantail sur le profil en U en prenant comme repère l'axe de rotation du vantail (fig. 10 a-b); fermer le profil en U, côté pilier, avec une plaque comme indiqué fig. 10 a-b.

- 3) Souder le sabot de guidage à la patte de support (fig. 11).

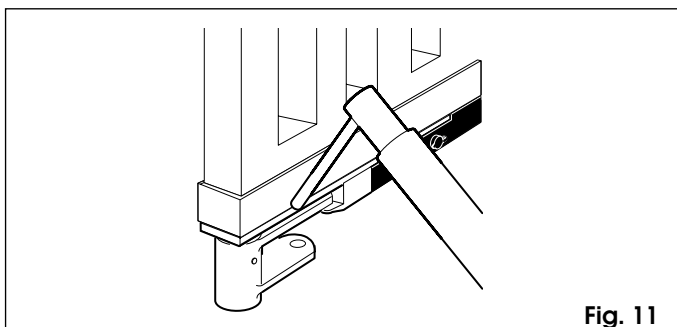


Fig. 11

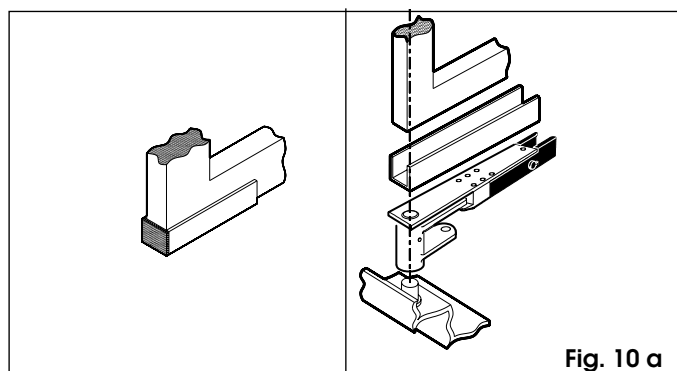


Fig. 10 a

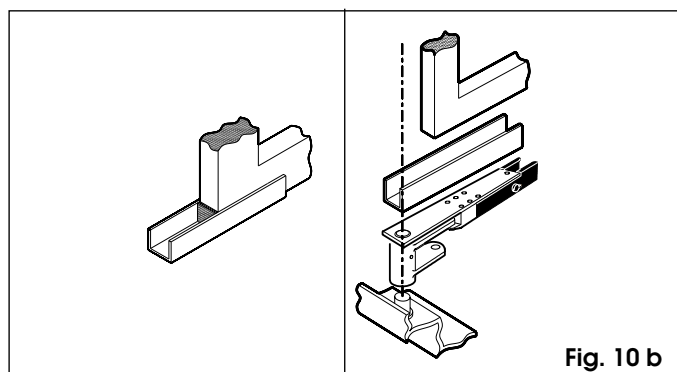


Fig. 10 b

- 4) Poser le portail sur le sabot de guidage et monter les charnières sur la partie supérieure pour son articulation.

IMPORTANT: Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne pas souder le vantail sur le sabot de guidage, ou sur la patte de support.

- 5) Vérifier manuellement que le portail s'ouvre complètement, sans rencontrer d'obstacles, en s'arrêtant sur les butées mécaniques de fin de course, et que le mouvement des vantaux est régulier et exempt de frottements.

3.4. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

- 1) Ouvrir le vantail.
- 2) Positionner l'opérateur sur les boulons du caisson portant et le fixer au moyen des écrous et rondelles fournis (fig. 13).

N.B.: Pour une installation correcte, l'opérateur doit être positionné comme indiqué fig. 12.

Dans tous les cas, le pignon de l'opérateur doit se trouver du côté contraire au sens d'ouverture des vantaux.

- 3) Fermer manuellement le vantail et monter l'ensemble bielle-manivelle comme indiqué fig. 13.

N.B.: Lubrifier à la graisse le pignon de l'opérateur et les pièces de fixation de l'ensemble bielle-manivelle.

- 4) Procéder à l'installation du deuxième opérateur en répétant les opérations précédentes.
- 5) Installer le coffret de la platine électronique en tenant compte des dimensions d'encombrement précisées dans la notice de pose spécifique.
- 6) Fixer le couvercle du caisson portant au moyen des vis fournies (fig. 14).

4. MISE EN SERVICE

- 1) Programmer la platine électronique selon les exigences souhaitées comme indiqué dans la notice spécifique.
- 2) Mettre sous tension le système et vérifier l'état des LED selon les indications du tableau reporté dans la notice spécifique.

5. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Procéder à la vérification du fonctionnement de l'automatisme et de tous ses accessoires.

Remettre au client la page "instructions pour l'utilisateur" et démontrer le fonctionnement et l'utilisation corrects de l'automatisme.

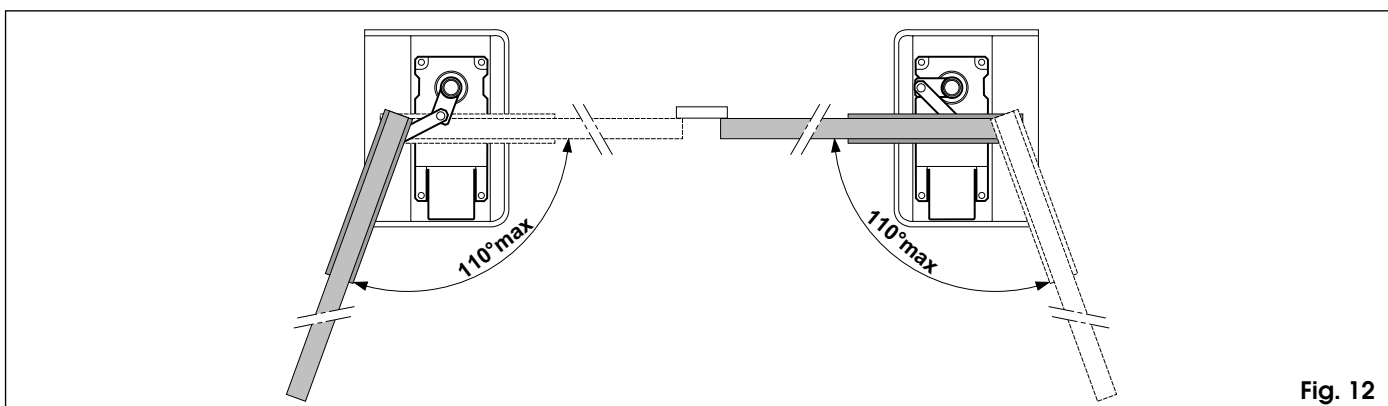


Fig. 12

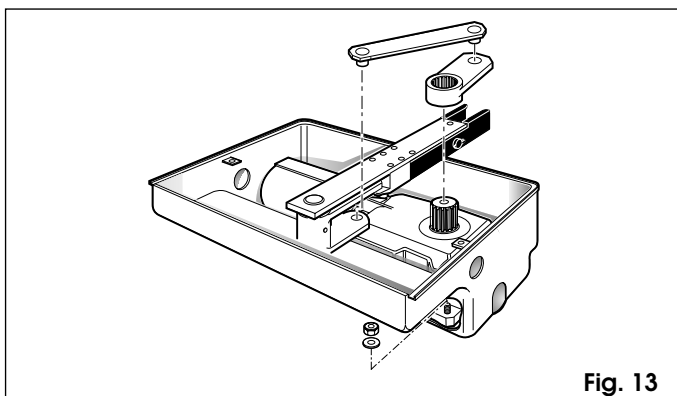


Fig. 13

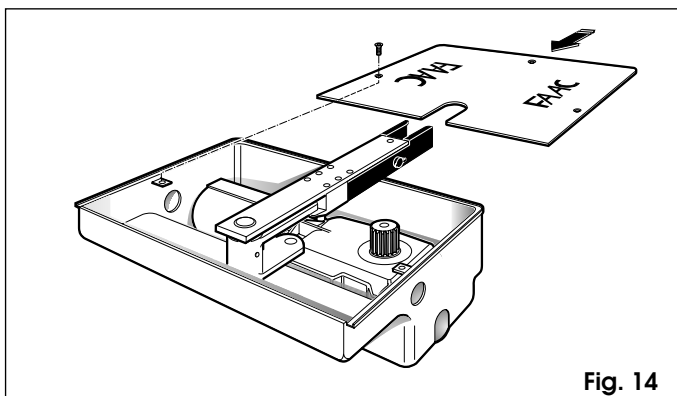


Fig. 14

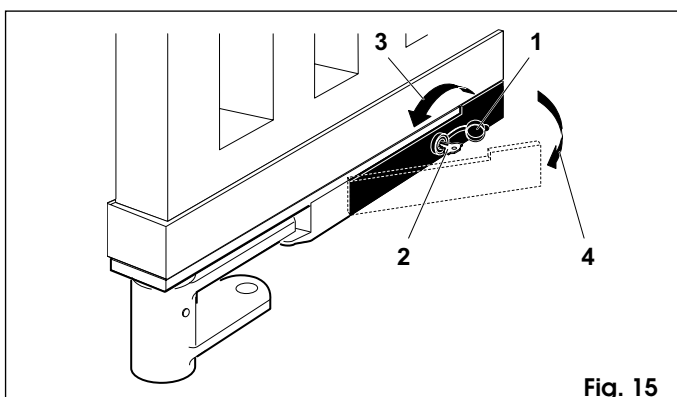


Fig. 15

6. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut impérativement agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est fixé sur la patte de support du portail (fig. 1-rep.6) et permet de débloquer le système tant de l'intérieur que de l'extérieur de la propriété.

Pour l'actionnement manuel du vantail:

- ouvrir le capot de protection de la serrure (fig. 15-rep. 1)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure (fig. 15-rep. 2)
- tourner la clé dans la direction du pilier jusqu'à l'arrêt (fig. 15-rep. 3)
- tirer la clé vers soi (fig. 15-rif. 4)
- actionner manuellement le vantail.

7. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour rétablir le fonctionnement normal, il faut procéder de la manière suivante:

- ramener la clé dans sa position de repos (fig. 16-rep. 1)

- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner jusqu'à l'arrêt dans la direction opposée au pilier (fig. 16-rep. 2)
- actionner manuellement le vantail jusqu'à l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (fig. 16-rep. 3)
- remettre en place le capot de protection de la serrure.

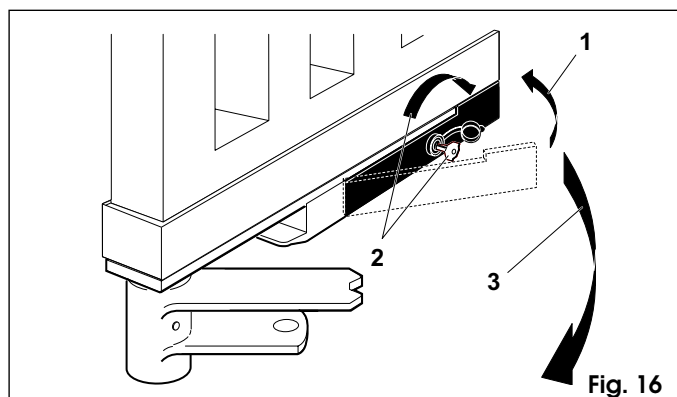


Fig. 16

8. ENTRETIEN

Procéder à des contrôles périodiques du portail, et notamment vérifier le bon état des charnières.

Lubrifier périodiquement l'axe et la bille dans la patte de support à travers le trou prévu à cet effet fig. 1-rep. 13.

Toujours maintenir lubrifiés les axes de l'ensemble bielle-manivelle, le pignon et l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (fig. 1-rep. 5) et vérifier l'efficacité du système de déverrouillage qui permet le fonctionnement manuel.

Lors des visites, il faut toujours vérifier le réglage correct de la sécurité électronique anti-écrasement et les autres dispositifs de sécurité installés.

9. RÉPARATION

Toutes interventions ou réparations doivent être effectuées par un personnel qualifié et agréé FAAC.

Instructions pour l'utilisateur

AUTOMATISMES 770 Compact

Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et conserver la notice d'instructions pour toute consultation ultérieure.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

L'automatisme 770 Compact, si correctement installé et utilisé, garantit un haut degré de sécurité.

L'observation des simples règles de comportement suivantes permettra d'éviter de fâcheux inconvénients:

- Ne pas s'engager portail en mouvement. Il faut toujours attendre l'ouverture complète du portail avant de s'engager.
- Ne pas stationner entre les vantaux.
- Ne pas stationner et empêcher quiconque de stationner à proximité de l'automatisme, notamment pendant son fonctionnement.
- Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.
- Empêcher les enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas arrêter volontairement le mouvement du portail.
- Éviter que toutes branches ou tous arbustes puissent entraver le mouvement du portail
- Toujours conserver efficaces et bien visibles les systèmes de signalisation lumineuse.
- Ne pas tenter d'actionner manuellement le portail si ce n'est qu'après son déverrouillage.
- En cas de mauvais fonctionnement, déverrouiller le portail pour permettre le passage et attendre l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Avant de rétablir le fonctionnement normal du système, après que le portail ait été déverrouillé pour être actionné manuellement, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système.
- Ne pas procéder à des modifications des composants du système.
- S'abstenir de faire toute tentative de réparation ou d'intervention directe, et demander uniquement l'intervention d'un technicien spécialisé.
- Faire vérifier semestriellement au moins l'efficacité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre par un technicien spécialisé.

DESCRIPTION

L'automatisme FAAC 770 Compact pour portails battants est un motoréducteur à encastrer au sol, préservant ainsi l'esthétique du portail.

Le fonctionnement des opérateurs est géré par une armoire de manoeuvre électronique, logée dans un coffret étanche prenant place à l'intérieur du coffre.

Les vantaux sont normalement en position de fermeture.

Après la réception d'une commande d'ouverture par une radiocommande ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, la platine électronique actionne l'opérateur qui actionnent les vantaux, jusqu'à un angle d'ouverture maximum de 110°, permettant ainsi l'accès.

En cas de programmation en fonctionnement automatique, le portail se ferme après la temporisation sélectionnée.

En cas de programmation en fonctionnement semi-automatique, il faudra délivrer une deuxième impulsion pour la fermeture du portail.

Une impulsion d'ouverture délivrée pendant la phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement des vantaux.

Une impulsion de stop (si prévu) arrête toujours le mouvement des vantaux.

Pour le comportement détaillé de l'automatisme dans les diverses logiques de fonctionnement, adressez-vous à votre installateur. Les automatismes peuvent être équipés de dispositifs de sécurité (cellules photo-électriques) qui empêchent la fermeture du portail en présence d'un obstacle dans leur zone de surveillance.

L'automatisme 770 Compact dispose, de série, d'une sécurité anti-écrasement qui permet de limiter la force transmise aux vantaux (limiteur constitué d'un embrayage).

Les opérateurs garantissent le blocage mécanique quand le moteur est arrêté ne nécessitant pas l'installation d'une serrure. L'ouverture manuelle n'est donc possible qu'en manoeuvrant le système de déverrouillage adéquat.

La signalisation lumineuse indique le mouvement en cours du portail.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut impérativement agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

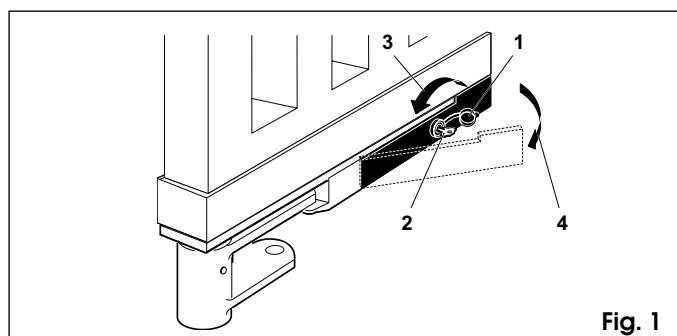


Fig. 1

Pour l'actionnement manuel du vantail:

- ouvrir le capot de protection de la serrure (fig. 1-rep. 1)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure (fig. 1-rep. 2)
- tourner la clé dans la direction du pilier jusqu'à l'arrêt (fig. 1-rep. 3)
- tirer la clé vers soi (fig. 1-rif. 4)
- actionner manuellement le vantail.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

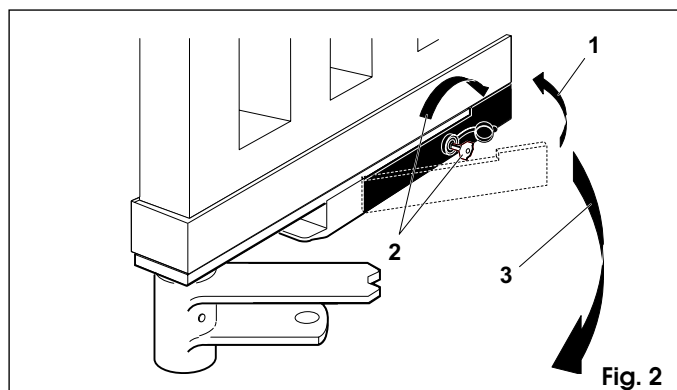


Fig. 2

Pour éviter qu'une impulsion involontaire puisse actionner le portail pendant la manoeuvre, il faut couper l'alimentation en énergie électrique au système avant de rétablir le fonctionnement normal.

Pour rétablir le fonctionnement normal, il faut procéder de la manière suivante:

- ramener la clé dans sa position de repos (fig. 2-rep. 1)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner jusqu'à l'arrêt dans la direction opposée au pilier (fig. 2-rep. 2)
- actionner manuellement le vantail jusqu'à l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (fig. 2-rep. 3)
- remettre en place le capot de protection de la serrure.